

COMPTE-RENDU: ASSEMBLÉE GENERALE DU GROUPE DE HAUTE-MONTAGNE

CHAMONIX LE 29 NOVEMBRE 2003

Membres présents :

Mesdames (2)

Jeanne Franco, Yvette Vaucher

Messieurs (24)

Bauzac - Chapoutot -Choffat - Coupé - Frehel - Frésafond - Giot - Hoffmann - Lenoir - Marmier -- Paragot - Prieur- Amstutz- Monnerat- Denjoy- George- Peysson- Urquizar- Ravannel- Fournier- Denis- Franco- Roland- Levy-

Ont fait parvenir leur pouvoir : 54 membres . Ouverture de l'assemblée générale ordinaire du Groupe de Haute-Montagne à 14h30 par son président, Hubert Giot qui remercie la mairie de Chamonix d'avoir bien voulu, une fois de plus nous accueillir.

Comme chaque année, le président demande une minute de recueillement en hommage aux membres du Groupe disparus pendant l'année écoulée, Philippe Renard, Robert Michon Del Campo, Gisèle Pighetti de Rivasso, Carlo Negri, Raymond Leininger, Georges Brésard, Gino Buscaini.

POINT SUR LE RAPPROCHEMENT CAF-FFME

Profitant de la présence de JP Peters, président de la FFME à Chamonix, Hubert Giot lui a demandé de présenter à l'AG l'avancement des discussions en cours sur le rapprochement entre le CAF et la FFME.

JP Peters présente tout d'abord le contexte de ce rapprochement :

- le monde de la montagne est menacé par les interdictions et les réglementations de toute nature,
- la représentativité des associations diminue dans la mesure où de plus en plus de pratiquants adoptent une démarche individuelle.

Il lui paraît donc urgent de se regrouper afin de mieux défendre le monde de la montagne. L'idée est de créer à partir du CAF et de la FFME une seule entité nouvelle, qui porterait un nouveau nom (non encore choisi). Des négociations sont en cours, sous l'égide du ministère de la Jeunesse et des Sports. Les comptes rendus de ces réunions sont disponibles sur les sites internet de la FFME et du CAF. JP Peters ne cache pas que de nombreuses difficultés restent encore à lever (transfert de la propriété des refuges à la nouvelle fédération notamment).

Il donne ensuite la parole à Yves Peysson, président du comité scientifique du Club Alpin et représentant officiel du C.A.F qui nous confirme que le plus difficile reste à faire.

RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Hubert Giot termine actuellement sa 3^{ème} année de présidence. Lors de son élection à ce poste, il avait indiqué qu'il n'irait pas, en principe, au delà de cette durée.

Néanmoins, considérant qu'il y a aujourd'hui crise dans le fonctionnement du Groupe, il accepte de prolonger son mandat une 4^{ème} et dernière année. La question du renouvellement du Président, à l'échéance de fin 2004, est donc dès maintenant posée.

Pour l'année 2003, les principales actions du Groupe ont été la remise du Piolet d'Or, le Prix du Livre, et bien sûr l'édition de Cimes, point développé plus loin. L'aide aux expéditions ainsi que des prêts à des camarades en difficulté a été poursuivi (montant total 7000 euros), les bénéficiaires ont été :

- Patrick Pessi et Stéphane Benoist, pour une voie nouvelle en face nord du Thalay Sagar (ouverture d'ailleurs réussie très récemment)
- Philippe Pellet pour un voyage dans les Rocheuses Canadiennes avec projet d'ouverture de voies glaciaires et mixtes ;
- Olivier Paulin pour son expédition au Pakistan
- Jérôme Blanc- Gras pour son projet au Huandoy

RAPPORT MORAL DU TRESORIER

En l'absence de Pierre Tardivel, Le Président donne lecture des comptes du Groupe pour 2003.

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES

L'assemblée générale examine les candidatures de Yann Rolland (parrains JJ Rolland et R. Paragot, JP Frésafond) et Arnaud Boudet (parrains Hubert Giot et Maurice Lenoir). Ils sont élus.

CIMES 2003

Le président félicite Pierre Chapoutot pour le remarquable travail qu'il a effectué cette année encore et l'assemblée applaudit.

Le bilan des ventes s'établit à 600 exemplaires, sur un tirage de 700. Ces chiffres sont à comparer aux moyennes de l'ensemble du secteur de l'édition : tirage moyen 1000 exemplaires, dont 300 vendus. D'autre part, Le Président indique que Cimes parvient maintenant à s'autofinancer (prix de revient 11 euros, prix de vente en librairie 20 euros, marge libraire 33 %).

Pierre donne quelques indications sur le contenu de la prochaine édition :

- elle contiendra un dossier complet sur les pôles, travail important pour lequel un coordonnateur est recherché ;
- une monographie a été demandée à Philippe Pellet sur les voies récentes en glace et mixte dans le massif des Ecrins (notamment vallée de la Guisanne, Ailefroide, Haute Romanche)

Stéphane Bauzac souligne la difficulté à obtenir de bonnes photos.

Suite à une suggestion de JC Marmier, il est décidé de mettre Cimes sur la boutique de la FFME.

PIOLET D'OR

Les candidats potentiels au Piolet d'or sont passés en revue, sont retenus :

- Jean-Christophe Lafaille pour les ascensions du Broad Peak, du Nanga Parbat et du Daulaghiri ;
- Patrick Pessi et Stéphane Benoist pour leur voie nouvelle au Thalay Sagar ; Babanov et Koshelenko pour leur ascension au Nuptse

SITE INTERNET GHM

La gestion du site est transféré d'Yves Peysson à Stéphane Bauzac. Le site est maintenant hébergé – à titre gracieux – sur un serveur de la municipalité de Grenoble.

GUIDE DU MONT BLANC SUR INTERNET

Yves Peysson présente l'état d'avancement du projet qui sera cofinancé par le CAF. La structure du site est prête. Un premier objectif est de mettre en ligne les photos des faces fin 2004.

VOTE POUR LA PRESIDENCE ET LE COMITE DIRECTEUR

Hubert Giot se représentant pour une dernière année est élu à la majorité, les membres se présentant pour un poste au comité sont également élus à la majorité. Les bons pour pouvoir comptabilisés par le vice président ont été répartis équitablement comme l'indique le règlement.

RENOUVELLEMENT DU COMITE DIRECTEUR

Jean-Jacques Prieur devient trésorier en remplacement de Pierre Tardivel, Stéphane Bauzac secrétaire en remplacement de Vincent Sprungli.

Outre Hubert Giot, Président, Le comité directeur est maintenant composé de Pierre Hoffman (vice-président), Stéphane Bauzac (secrétaire), Jean-Jacques Prieur (trésorier), Leslie Fucsko, Jean-Pierre Frésafond, Jean Fréhel, JJ Roland.

CLARIFICATION DES PROCEDURES DE VOTE LORS DES ADMISSIONS

Le Président souhaite clarifier la règle lors du vote pour l'admission des nouveaux membres. Après discussion, il est précisé que si lors d'un premier tour de scrutin, un membre s'oppose à l'admission du candidat, il doit exposer ses motivations, qui font l'objet d'un débat.

Un nouveau tour de scrutin est ensuite organisé, le candidat est admis s'il recueille des votes favorables ou des abstentions. Si le ou les opposants maintiennent leur opposition, le candidat est rejeté.

Le président déclare close l'assemblée générale 2003 du Groupe de Haute-Montagne à 17h30, une collation est offerte par la ville de Chamonix représentée par Roland Ravel.

Le Secrétaire

Stéphane Bauzac

Le Président

Hubert Giot